

Commune de BOSSEY : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
H	<p>Golfe de Bossey, Les Terrasses de Genève Le golfe est parsemé de plusieurs petits lacs. Le premier se situe au Sud du château de Crevin : c'est une pièce d'eau en partie comblée en 1983 (un tiers) et remodelée lors de l'installation du terrain de golf et du lotissement. D'une surface de 0,2 ha, elle a environ 1,7 m de profondeur. Le fond, anoxique, dégage du méthane. Le deuxième est un plan d'eau, appelé le Lac Noir, localisé à l'Est de Crevin. Il se trouvait à l'état naturel jusqu'en 1983. Suite à la création du terrain de golf, il fut vidé et la vase noire putride évacuée. Sa surface fut doublée, passant à 0,1 ha et un écoulement artificiel construit, l'alimentation se faisant toujours par infiltrations sur ces terrains morainiques imperméables. C'est maintenant une pièce d'eau parfaitement banalisée. Le troisième, situé au Nord de la Saisiaz est un étang artificiel. Ces 3 lacs ne présentent un intérêt au niveau de la faune, d'après la base de données de la DDAF.</p>	Fort	Prés	1
H G	<p>Au Sud-Est de la Saisiaz et de la Tatte Plus haut sur le versant, on peut observer quelques zones humides en pente principalement composées d'herbacées. Ce sont des marais tourbeux à molinie. Des travaux de drainage ont été réalisés à leurs abords, principalement au niveau de ceux situés au Sud-Est de la Saisiaz (car traversés par le chemin qui rejoint Collonges). La richesse de ces terrains en eau favorise par ailleurs l'apparition de quelques mouvements de terrain superficiels et très localisés.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Bossey-EH1 et EH2.</i></p>	Faible Moyen	Bois	2

P	<p>Barres rocheuses du Salève, de la Grange Gorge aux Treize Arbres</p> <p>Le versant est parcouru par de multiples barres rocheuses, discontinues et constituées de calcaires localement fracturés. Elles sont présentes du sommet jusqu'à 600m environ mais sont très végétalisées et entourées d'une forêt dense.</p> <p>L'alternance gel-dégel favorisant le décrochement des écailles et les passages d'animaux sont les principales origines de chutes de pierres et ces dernières atteignent rarement le pied du versant : en effet, aucun éboulement n'a marqué la commune et selon la mairie, aucune chute de pierres n'aurait atteint les zones urbanisées. Les pentes ont toujours été boisées et le versant, très fréquenté (randonneurs, chasseurs, ONF, clubs, ...), est de ce fait, assez surveillé.</p> <p>Les chutes de pierres cependant peuvent être plus nombreuses et concentrées au niveau de la Grande Gorge et de la Petite Gorge.</p>	Moyen Fort	Bois	3
G	<p>Versant du Salève</p> <p>La partie inférieure du versant, très boisée, ne présente pas de glissements en dehors des zones humides. Cependant, elle se compose d'anciens éboulis, stabilisés et végétalisés, mais qui peuvent alimenter localement des coulées boueuses en gravats, notamment au pied des « gorges ».</p> <p>On peut d'ailleurs voir les traces d'anciennes coulées le long du chemin montant au Salève via la Grande Gorge.</p> <p>Sur la partie haute, au dessus des barres rocheuses, les pentes très élevées peuvent accentuer d'éventuels mouvements de terrain. Ces derniers resteront cependant très localisés et surtout très superficiels en raison de la présence très peu profonde de la roche-mère.</p> <p><i>Cf. Photographie Bossey-EG1</i></p>	Faible	Bois	4 5
P	<p>Carrières Chavaz et Descombes du Salève</p> <p>Cette carrière à ciel ouvert assure l'exploitation des calcaires, roches, sables et graviers. Elle est autorisée par l'arrêté préfectoral n°2003-990 du 16/05/2003. Sa superficie avoisine les 58 hectares et la concession est octroyée pour une durée de 30 ans à l'entreprise Chavaz et Descombes.</p> <p><i>Cf. Photographie Bossey-EPI</i></p>	Fort Moyen	Carrière	6

<p>G I</p>	<p>Talus autoroutier, en dessous du Golf de Bossey (secteur « l'Eau ») Des ruissellements se produisent sur le talus autoroutier et les secteurs situés en amont, provoquant des phénomènes de ravinements importants. Ces derniers peuvent être à l'origine de coulées boueuses et de petits glissements superficiels affectant la route qui longe l'autoroute, voire l'autoroute elle-même (coupure de l'A40 le 12 mars 2001 ; événements comparables en septembre 1983). Des dispositifs de drainage ont été mis en place. <i>Rapport RTM 468/JL/CGu du 15 mars 2001.</i></p>	<p>Moyen Faible</p>	<p>Talus</p>	<p>7</p>
------------------------------	---	-------------------------	--------------	-----------------